

Schindler Holding SA

Convocation à la 86^e Assemblée générale ordinaire

Date: le lundi, 17 mars 2014, 15h30 (ouverture des portes: 14h30)

Lieu: KKL Luzern (Kultur- und Kongresszentrum Luzern), Europaplatz 1, Lucerne

Ordre du Jour

1 Rapport de gestion 2013

- 1.1 Approbation du 86^e rapport annuel, des comptes annuels et des comptes du groupe 2013 ainsi que prise de connaissance des rapports de révision
- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes du groupe.
- 1.2 Rapport de rémunération 2013
- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de prendre connaissance affirmativement du rapport de rémunération.
-

2. Emploi du bénéfice résultant du bilan

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice résultant du bilan 2013:

	(en CHF 1000)
Bénéfice de l'exercice comptable 2013	764'952
Bénéfice reporté de l'année précédente	21'440
A disposition de l'Assemblée générale	<u>786'392</u>
Dividende ordinaire de CHF 2.20 brut par action nominative et bon de participation (année précédente CHF 2.20)	257'531
Attribution aux autres réserves	510'000
Report à nouveau	<u>18'861</u>
Total	<u>786'392</u>

3. Décharge des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du groupe
- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de donner décharge pour l'exercice comptable 2013 à tous les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du groupe.
-

4. Modifications des statuts

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de modifier la teneur actuelle des statuts selon le document séparé.
-

5. Rémunération fixe 2014

- 5.1 Rémunération fixe du Conseil d'administration pour l'exercice comptable 2014
- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver un montant global de CHF 8'200'000 comme rémunération fixe pour l'exercice comptable 2014 pour les membres du Conseil d'administration.
- 5.2 Rémunération fixe du Comité exécutif du groupe pour l'exercice comptable 2014
- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver un montant global de CHF 8'800'000 comme rémunération fixe pour l'exercice comptable 2014 pour les membres du Comité exécutif du groupe.
-

6 Elections

- 6.1 Election de Monsieur Jürgen Tinggren comme nouveau membre du Conseil d'administration
- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'élection de Monsieur Jürgen Tinggren en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Monsieur Jürgen Tinggren, né en 1958, est de nationalité suédoise. A la suite de son entrée dans le Comité exécutif du Groupe Schindler en 1997, il fut d'abord responsable de la zone Europe 1, ensuite de la région Asie/Pacifique et finalement de Technology and Strategic Procurement. En 2007, il est devenu président du Comité exécutif du Groupe. De 2011 jusqu'à la fin 2013, il fut CEO du Groupe. Jürgen Tinggren a obtenu un Joint MBA de Stockholm School of Economics et de New York University Business School.



Schindler

- 6.2 Réélection de Monsieur Alfred N. Schindler comme membre et président du Conseil d'administration
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection de Monsieur Alfred N. Schindler comme membre et président du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 6.3 Réélection de Monsieur Luc Bonnard comme membre du Conseil d'administration
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection de Monsieur Luc Bonnard (vice-président) comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 6.4 Réélection comme membre du Conseil d'administration et élection comme membre du Comité de rémunération
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'élection individuelle des trois personnes suivantes comme membre du Conseil d'administration et, en même temps, comme membre du Comité de rémunération jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire:
- 6.4.1 Election de Monsieur Hubertus von Grünberg
- 6.4.2 Election du Professeur Pius Baschera
- 6.4.3 Election de Monsieur Rudolf Fischer
- 6.5 Réélection des membres du Conseil d'administration
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection individuelle des six personnes suivantes comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire:
- 6.5.1 Réélection de la Professeure Monika Büttler
- 6.5.2 Réélection de Madame Carole Vischer
- 6.5.3 Réélection du Professeur Karl Hofstetter
- 6.5.4 Réélection de Monsieur Anthony Nightingale
- 6.5.5 Réélection de Monsieur Rolf Schweiger
- 6.5.6 Réélection du Professeur Klaus Wellershoff
- 6.6 Election du représentant indépendant
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'élection d'Adrian von Segesser, docteur en droit, avocat et notaire à Lucerne, comme représentant indépendant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 6.7 Réélection de l'Organe de révision pour l'exercice comptable 2014
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection d'Ernst & Young SA, Bâle, comme Organe de révision pour l'exercice comptable 2014.

-
- 7 Réduction du capital
– A la suite du programme de rachat commencé le 3 janvier 2013 pour un maximum de 9,5% du capital nominal, y compris l'offre de rachat pour un prix fixe du 1^{er} au 14 novembre 2013, et des actions nominatives et bons de participation rachetés sous ce programme de rachat, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale:
- 7.1 Réduction du capital-actions
– de réduire le capital-actions actuel de CHF 7'088'764.50 à CHF 6'818'035.20 par destruction de 2'707'293 actions nominatives propres d'une valeur nominale de CHF 270'729.30, et
– de constater que selon le résultat du rapport de révision d'Ernst & Young SA les créances des créanciers sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions, et
– de modifier l'article 4 alinéa 1 des statuts comme suit (**modifications marquées**):
«Le capital-actions s'élève à **CHF 6'818'035.20**. Il est divisé en **68'180'352** actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0,10 (10 centimes) chacune.»
- 7.2 Réduction du capital-participation
– de réduire le capital-participation actuel de CHF 4'617'190.90 à CHF 4'461'853.30 par destruction de 1'553'376 bons de participation propres d'une valeur nominale de CHF 155'337.60, et
– de constater que selon le résultat du rapport de révision d'Ernst & Young SA les créances des créanciers sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-participation, et
– de modifier l'article 7 alinéa 1 des statuts comme suit (**modifications marquées**):
«Le capital-participation s'élève à **CHF 4'461'853.30**. Il est divisé en **44'618'533** bons de participation entièrement libérés d'une valeur nominale de CHF 0,10 (10 centimes) chacun.»

Le rapport de gestion 2013 avec les comptes annuels et les comptes du groupe ainsi que les rapports de révision peut être consulté au siège de la Société à 6052 Hergiswil et sur le site internet www.schindler.com dès le 21 février 2014.

La **lettre de convocation** avec l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration ainsi que le **formulaire d'inscription** sont envoyés aux **actionnaires** le 21 février 2014.

Dès le 11 mars 2014 la **carte d'admission** et les **bulletins de vote** seront envoyés aux actionnaires qui se sont inscrits pour l'Assemblée générale.

Procuration

Modalités concernant la procuration pour l'exercice des droits de vote à l'Assemblée générale du 17 mars 2014:

- a) Comme **représentant indépendant**, le Conseil d'administration a désigné **Me Beat Zelger**, docteur en droit, avocat et notaire, Stans. Comme auparavant, les actionnaires peuvent donner procuration à Me Zelger **par écrit**.

Au lieu d'une procuration écrite, les actionnaires peuvent pour la première fois donner la procuration et les instructions au représentant indépendant **par voie électronique**. Les détails sont décrits dans le formulaire d'inscription.

- b) Les actionnaires qui souhaitent **donner procuration à un autre actionnaire**, doivent retourner le formulaire d'inscription jusqu'au 6 mars 2014. La carte d'admission et les bulletins de vote seront envoyés aux actionnaires. Pour donner une procuration valable à un autre actionnaire la carte d'admission doit être remplie, signée et transmise au représentant avec les bulletins de vote.

Droit de vote des actionnaires

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du **10 mars 2014** (date de référence) pourront participer à l'Assemblée générale et y exercer leur droit de vote.

Cette publication fait également office d'annonce aux **participants** selon l'art. 656d al. 1 CO. Les participants peuvent obtenir le rapport de gestion 2013 avec les comptes annuels et les comptes du groupe, ainsi que les rapports de révision auprès de Schindler Management SA, Corporate Communications, 6030 Ebikon (corporate.communications@schindler.com).

Il est possible de consulter les décisions de l'Assemblée générale au siège de la Société à 6052 Hergiswil du 18 mars au 8 avril 2014 ainsi que sur le site internet www.schindler.com.

6052 Hergiswil, le 21 février 2014

Schindler Holding SA

Président du Conseil d'administration
A.N. Schindler

Vice-président du Conseil d'administration
L. Bonnard